

Dijon, le 23/04/2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

(2 pages)

OUVERTURE DU CENTRE DE VACCINATION DE GRANDE CAPACITÉ AU ZENITH DE DIJON LE MERCREDI 28 AVRIL 2021

Un centre de vaccination de grande capacité ouvrira au Zénith de Dijon le 28 avril 2021 à 9h pour assurer la montée en charge de la vaccination et atteindre l'objectif gouvernemental de vacciner 30 millions de personnes avant la fin juin, soit environ 240 000 dans le département.

La vaccination représente le meilleur espoir pour chacun de sortir de la crise sanitaire : ce centre marque donc une nouvelle étape vers un retour au quotidien tel que nous le connaissions jusqu'en mars 2020.

Ce centre, **coordonné et financé par les services de l'État et l'ARS, réunira plusieurs acteurs :**

- **Préfecture de la Côte-d'Or** : coordination générale du dispositif conformément à la stratégie du Gouvernement, animation du réseau d'acteurs, allocation des doses, armement de la plateforme téléphonique de rendez-vous et de renseignements.
- **ARS** : pilotage sur le champ sanitaire et prise en charge financière des équipements de protection individuelle et de plusieurs coûts de fonctionnement du centre.
- **Dijon Métropole** : mise à disposition de l'infrastructure du Zénith sur réquisition du préfet.
- **Les Armées (511^e régiment du Train d'Auxonne, services interarmées de la base de défense de Besançon), dans le cadre de l'opération RESILIENCE***: logistique, accueil et accompagnement des patients, saisie administrative.
- **CPTS Centre 21** : consultations, vaccinations et coordination des plannings médicaux et paramédicaux.
- **SDIS 21** : consultations et vaccinations (médecins et infirmiers) et surveillance post-vaccinale (sapeurs-pompiers).
- **CHU** : livraison des vaccins et gestion des déchets médicaux à risque infectieux (DASRI).

Le centre de vaccination du Zénith **se substituera, dès le 28 avril, aux centres de la métropole dijonnaise** – Devosge, Parc des Sports, Chenôve – qui ont très largement contribué à la vaccination de près de 110 000 habitants de la Côte-d'Or depuis le mois de janvier.

Son ouverture est donc l'occasion de saluer une nouvelle fois l'ensemble des collectivités locales, professionnels de santé et bénévoles qui se sont mobilisés pour assurer le

fonctionnement des centres depuis le début de l'année. Leur mobilisation a garanti l'accès à la vaccination pour nos aînés et ceux de nos concitoyens exposés à des risques accrus de forme grave de la maladie.

Par conséquent, tous les patients qui ont obtenu un rendez-vous dans l'un de ces centres sont invités à se rendre aux mêmes dates et heures au centre du Zénith. Ainsi, une personne qui aurait obtenu un rendez-vous le mercredi 28 avril à 10h30 au centre Devosge, Gaston Gérard, ou de Chenôve conservera son rendez-vous mais devra se rendre au Zénith.

Un message leur sera adressé par SMS et la préfecture armera sa plateforme téléphonique au **03 45 81 04 21 toute la semaine du 26 avril** pour rappeler les bénéficiaires qui n'ont pas de téléphone portable et répondre aux questions qui lui seraient adressées.

Nous remercions par avance les personnes qui avaient obtenu un rendez-vous pour leur compréhension quant à ce changement de lieu qui traduit une nouvelle étape de la vaccination, au service de l'ensemble de la population départementale.

Ce centre sera doté de vaccins en ARN-messager (comme tous les centres de vaccination) et accueillera donc les publics suivants (liste susceptible d'évoluer avec l'ouverture de nouvelles populations cibles) :

- **toute personne de plus de 60 ans ou ayant une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 ;**
- **toute personne de moins de 55 ans ayant reçu une première injection en AstraZeneca en ville** (médecin, pharmacien, infirmier) **et devant effectuer un rappel.**

Des **opérations de vaccination ponctuelles pourront également y être organisées** avec d'autres vaccins, notamment dans la perspective de garantir la couverture vaccinale des professions les plus exposées.

Le centre de vaccination de Saint-Apollinaire poursuivra son activité à la demande de François Rebsamen. Il n'y aura donc aucun changement pour les personnes qui y avaient rendez-vous.

Il est par ailleurs rappelé que **les plus de 55 ans sans problème de santé peuvent se faire vacciner chez leur médecin traitant, leur infirmier ou leur pharmacien.**

Dès son ouverture, le Zénith sera en capacité de vacciner plus de 1 000 personnes par jour dans 18 box de vaccination. Pour le mois de mai, plus de **30 000 doses** lui seront dédiées.

Une augmentation progressive de ses capacités de vaccination est attendue jusqu'à l'été, en fonction des approvisionnements départementaux.

L'ouverture du centre du Zénith ne modifie pas le fonctionnement des centres dans le reste du département, qui poursuivront la vaccination de la population dans une logique de proximité.

** Lancée le 25 mars 2020, l'opération RESILIENCE constitue la contribution des armées à l'engagement interministériel dans la lutte contre la Covid-19. Avec RESILIENCE, les armées s'engagent dans l'ensemble des secteurs où elles peuvent apporter un soutien aux autorités civiles, en adaptant leur action aux contextes locaux et dans le cadre d'un dialogue permanent avec les autorités civiles.*

Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfecture de la Côte-d'Or

www.cote-dor.gouv.fr

Service régional et départemental de la communication interministérielle

www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte

Tél : 03804464 05/44/04

 @Prefet21_BFC

53, rue de la préfecture – 21000 DIJON

 @Prefet21.BFC